

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **23 novembre 2016, à 19 h 15, au Centre d'éducation des adultes, dans la salle de conférence, au 30 rue Delage, à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Isabelle Michaud, Michaël Michaud et Vickie Morin.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Marie-Claude Bourque, enseignante, Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante et Emmanuelle Pelletier, psychologue.

Sont présents les deux représentantes du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque et Louise St-Amand.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Denis Bastille, directeur et la directrice adjointe des Services éducatifs jeunes, Nathalie Racine.

Ont motivé leur absence : Stéphanie Beaulieu, Nancy Boulanger, Patricia Dionne et Luc Mercier, représentants parents.

## **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après la constatation du quorum : 13 présences dont 6 parents, la réunion débute à 19 h 17.

## **2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre, le point 9 demeure ouvert.

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit approuvé:

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 octobre 2016 et suivi (15 min.)
  - 3.1 Document concernant le PI sur le site
  - 3.2 Rôle des professionnels des Services éducatifs jeunes
  - 3.3 Organismes et associations

- 3.4 Dépôt des documents officiels :
- Calendrier des rencontres
  - Liste des membres
  - Règles de régie interne
  - Plan d'action
4. Rapport de la trésorière (10 min.) :
- ❖ Dépôt frais de déplacement
5. Rapports des représentants (15 min.)
- 5.1 Représentante au comité de parents
- 5.2 Commissaire parent
6. Point d'information : présentation ponctuelle (15 min.)
- ❖ Processus de codification et validation du MEES – M<sup>me</sup> Nathalie Racine
7. Organisation des services aux élèves HDAA (20 min.) :
- ❖ Politique de l'adaptation scolaire CS vs Politique du MEES
8. Informations des Services éducatifs jeunes (10 min.) :
- ❖ Projets d'intégration sociale 2016-2017
  - ❖ Règlement sur la procédure de plaintes et coordonnées diverses
  - ❖ Demande de révision d'une décision en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique (article 187.1)
9. Autres points
10. Correspondance
11. Période de question du public
12. Prochaine rencontre du 8 février 2017 :
- ❖ Points d'information possibles :
    - Présentation des unités du centre jeunesse Traversier/Ancrage – M<sup>me</sup> Hélène April
    - Présentation du volet réadaptation, orthophoniste CISSS – M<sup>me</sup> Catherine Lévesque
13. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 OCTOBRE 2016 ET SUIVI**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Sophie Doyon et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 19 octobre 2016 soit adopté tel que rédigé.

### **3.1 Document concernant le PI sur le site**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine a vérifié et il n'y en pas sur le site de la CS. Elle aimerait savoir quel est le besoin en termes d'informations. M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre propose de placer sur le site le document « Le plan d'intervention de mon enfant ».

### **3.2 Rôle des professionnels des Services éducatifs jeunes**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous présente l'organigramme des Services éducatifs jeunes.

### **3.3 Organismes et associations**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous présente le lien afin de retrouver sur le site de la CS la liste des organismes et des associations qui a fait l'objet d'une mise à jour récente.

### **3.4 Dépôt des documents officiels (Calendrier des rencontres, liste des membres, règles de régie interne et plan d'action)**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous montre où trouver ces informations sur le site de la CS. M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre suggère que le lien pourrait être placé dans les Info-Parents ou le calendrier mensuel des écoles.

## **4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

M<sup>me</sup> Vickie Morin nous explique que nous avons au départ un budget de 1 850\$. Jusqu'à présent, 279,84\$ ont été dépensés en frais de déplacement. Il y a donc un solde de 1 570,16\$.

M<sup>me</sup> Vickie Morin explique les autres dépenses possibles.

## **5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

### **5.1 Représentante au Comité de parents :**

M<sup>me</sup> Hélène April nous explique que ce sont des points techniques qui ont été discutés en général et que Mme Sonia Julien est venue présenter les Services éducatifs jeunes.

### **5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :**

M. Luc Mercier est absent.

## **6. POINT D'INFORMATION : PRÉSENTATION PONCTUELLE**

### **Processus de codification et validation du MEES – M<sup>me</sup> Nathalie Racine**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine explique la *Liste des codes de difficultés*, la validation interne et l'opération validation pour les dossiers soumis au MEES.

Elle nous explique également les trois conditions essentielles pour la déclaration des élèves handicapés ou ayant des troubles graves du comportement : évaluation diagnostique, incapacités et limitations en lien avec l'apprentissage et mesures d'appui nécessaires.

M<sup>me</sup> Nathalie Racine répond aux questions des parents concernant les codes. Les codes ne donnent pas tous le même financement.

Le financement pour élève handicapé ne sera accordé à la commission scolaire que l'année suivant la codification.

Les mesures d'appui sont variables et, par exemples, peuvent comprendre du soutien en ressource humaine, mais aussi parfois de la libération pour qu'un enseignant prépare du matériel adapté.

## **7. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

### **Politique de l'adaptation scolaire CS vs Politique du MEES**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous montre où trouver sur le site de la CS la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA*. Cette politique est en cours de révision. Une révision de l'ensemble des politiques des commissions scolaires par le ministère est envisagée pour donner un cadre plus uniforme.

## **8. INFORMATIONS DES SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES**

### **Projets d'intégration sociale 2016-2017**

M<sup>me</sup> Mélissa Beaulieu a fait un recueil des projets d'intégration sociale pour l'année scolaire 2016-2017. M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous présente les différents projets.

M<sup>me</sup> Sophie Doyon explique leurs projets à l'école secondaire de RDL (fabrication de biscuits pour chiens, récupération de vêtements, recettes pour des collations).

### **Règlement sur la procédure de plaintes et coordonnées diverses**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous montre l'onglet *Procédure d'examen des plaintes* sur le site de la CS.

M<sup>me</sup> Chantale Duval demande ce qui est matière à plainte. M<sup>me</sup> Nathalie Racine explique que lorsqu'un parent ressent un malaise devant une situation, que le mieux est de débiter en parlant avec l'enseignante. S'il ne trouve pas satisfaction, il peut ensuite s'adresser à la direction. Par la suite, il peut s'adresser aux Services éducatifs jeunes. Le secrétariat général de la commission scolaire, puis le protecteur de l'élève, peuvent être contactés et/ou consultés au besoin.

Les parents sont préoccupés par le fait que les professionnels externes travaillant avec leurs enfants ne peuvent pas tous avoir accès à l'élève sur temps de classe s'ils ont besoin de l'observer, par exemple. Cela est différent d'une école à l'autre, c'est plus facile dans certaines écoles.

### **Demande de révision d'une décision en vertu de l'article 9 de la LIP (article 187.1)**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine nous montre où trouver sur le site de la Commission scolaire la politique sur la révision d'une décision concernant un élève.

M<sup>me</sup> Chantale Duval demande quelle sorte de décision peut faire l'objet d'une révision. M<sup>me</sup> Nathalie Racine donne l'exemple d'un désaccord en lien avec le classement d'un élève, situation qui pourrait être présentée au secrétariat général pour fin de révision.

## **9. AUTRES POINTS**

Aucun.

## **10. CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre a reçu un Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers. Elle le fait circuler dans le groupe car elle peut en commander des copies supplémentaires.

M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre demande qui aimerait avoir une copie du document, elle peut également l'envoyer par courriel. Les parents aimeraient le recevoir par courriel.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

## **12. PROCHAINE RENCONTRE DU 8 FÉVRIER 2017**

M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre parle des points pour la prochaine réunion.

M<sup>me</sup> Hélène April demande à ce que sa présentation soit remise à la réunion du mois d'avril.

M. Michaël Michaud demande si nous pourrions avoir une présentation du programme CAPS.

M<sup>me</sup> Catherine Lévesque demande si les membres du comité ont besoin d'informations particulières par rapport à sa présentation.

M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre aimerait connaître l'organigramme du CISSS par rapport aux services de réadaptation et les services cliniques jeunesse. M<sup>me</sup> Nathalie Racine suggère d'intégrer le site du CISSS du Bas-Saint-Laurent dans la liste des organismes sur le site de la CS.

## **13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Bastille et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 20 h 40.

La secrétaire,  
Emmanuelle Pelletier

La présidente,  
Lyne Lefebvre